

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SYPREL publie le panorama français 2017 des déchets dangereux

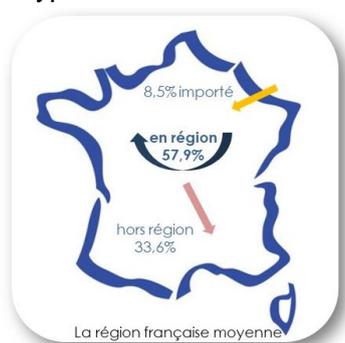
Le SYPREL, Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Dangereux, spécialiste des déchets dangereux en France, publie son panorama annuel français des déchets dangereux pour l'année 2017.

Le panorama ci-joint est la synthèse à l'échelon national des données de la base de déclaration annuelle des rejets (GEREP), analysées et vérifiées par le SYPREL dans le cadre de son observatoire des déchets dangereux mis en place en 2012. Le panorama est complété par un schéma des flux de déchets dangereux produits en France au travers des différentes étapes de traitement.

L'observatoire s'inscrit dans la volonté du SYPREL de disposer de données précises, actualisées et fiables concernant la production et le traitement des déchets dangereux en France intégrant les opérations de tri, transit, regroupement, prétraitement. Il apporte ainsi une vision globale de la diversité et complémentarité des différents procédés de traitements qui répondent à l'ensemble des besoins.

Dans le cadre de la planification régionale de la gestion des déchets, le panorama constitue un outil statistique fiable et d'une très grande utilité car il permet aussi d'identifier précisément pour chaque région administrative :

- Les quantités et les destinations des différents flux de déchets dangereux produits
- Les quantités et les provenances des différents flux de déchets dangereux traités et leur type de traitement.



D'où viennent les déchets dangereux traités dans une région française type

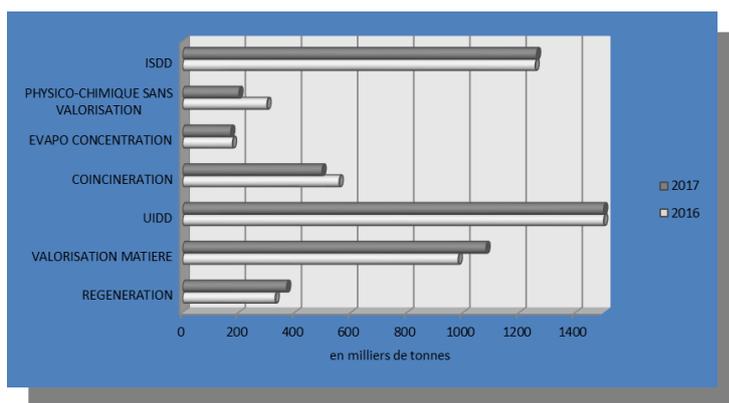


Où vont les déchets dangereux produits dans une région française type

Total déchets dangereux :

Le tonnage total de déchets dangereux traités en France (hors VHU et hors D3E¹) s'élève à **5,76 millions de tonnes**, constant par rapport à 2016.

Les tendances entre 2016 et 2017 sont illustrées sur les graphiques suivants.



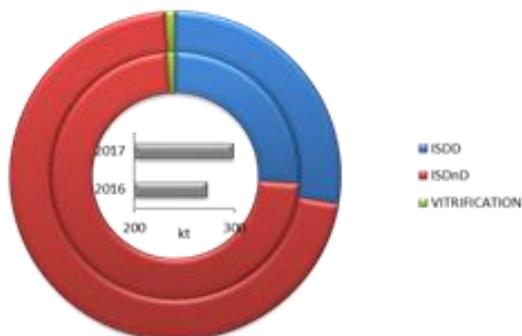
Acronyme utilisés

UIDD : usine d'incinération de déchets dangereux
 UIDnD : usine d'incinération de déchets non dangereux
 ISDD : installation de stockage de déchets dangereux
 ISDnD : installation de stockage de déchets non dangereux

Pour les déchets dangereux hors terres polluées, amiante, DASRI et PCB, on note une stabilité des quantités traitées. La baisse sensible observée sur les traitements physico-chimiques et l'évapo-concentration bénéficie directement à la valorisation matière et à la régénération.



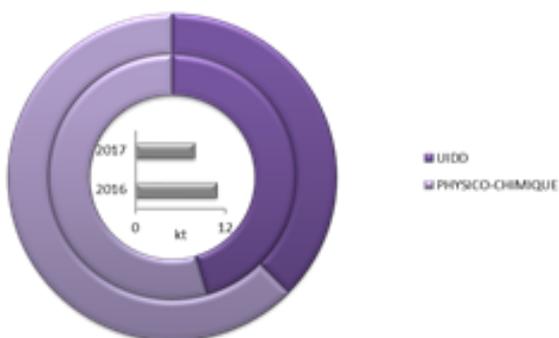
La baisse identifiée en 2016 se confirme en 2017. Il est difficile d'en déduire une tendance, dans la mesure où les quantités traitées sont directement proportionnelles aux chantiers réalisés. Le caractère dangereux de ce déchet est de plus en plus soumis à interprétation.



Augmentation du captage de l'amiante en ISDnD et en ISDD. La tendance d'une orientation privilégiée de l'amiante vers les installations de stockage de déchets non-dangereux se confirme en 2017.



Les quantités de DASRI traitées et la répartition entre les différentes filières sont stables.



Légère diminution du traitement des PCB en terme de quantité totale, avec une diminution du traitement par incinération dédiée en 2017.

Cercle intérieur : 2016
Cercle extérieur : 2017

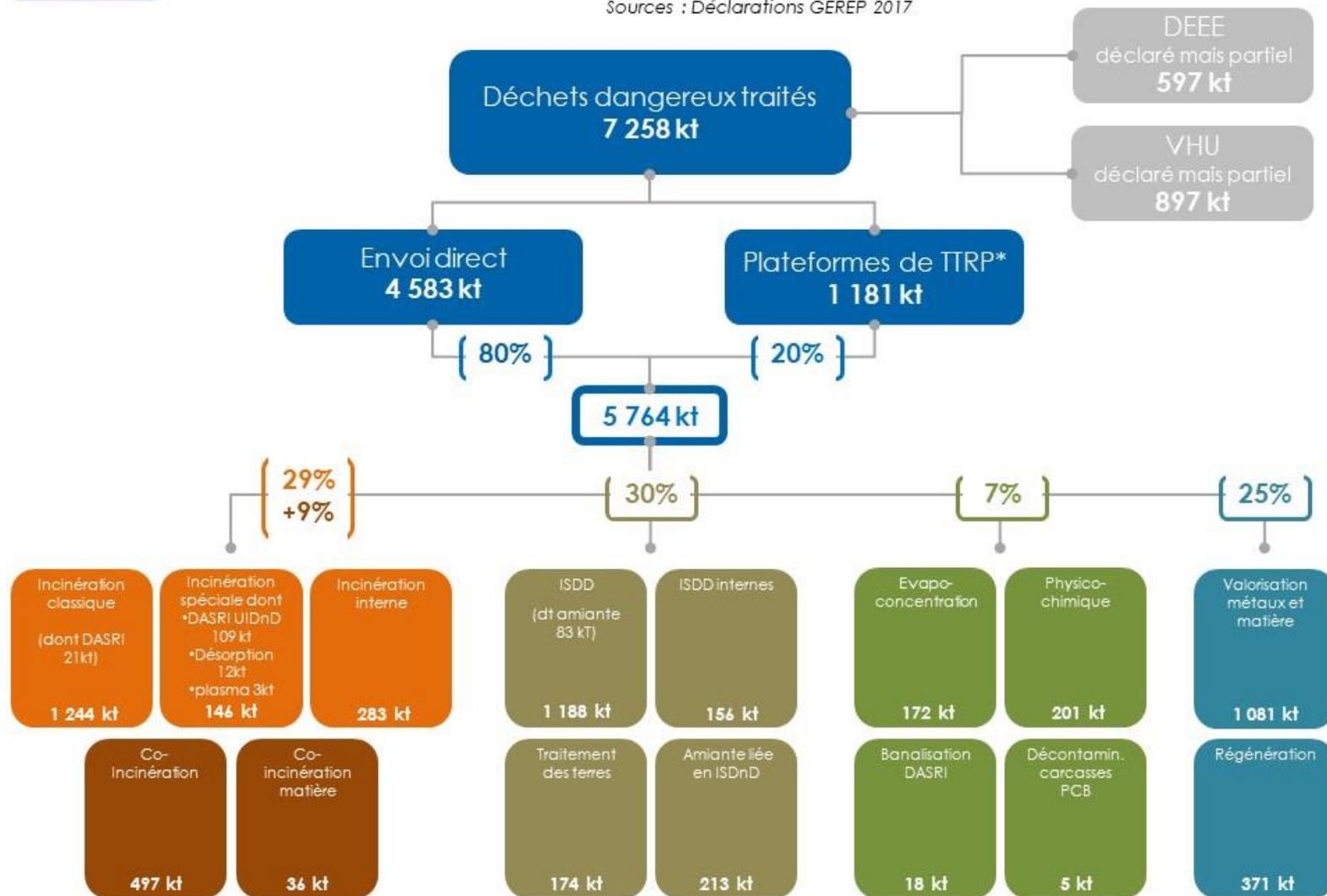
Le SYPREL, Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Dangereux, a été fondé en 1976. Il représente aujourd'hui 58 centres de traitement de déchets dangereux situés en France. Rassemblant une capacité totale de traitement et de recyclage de 3,2 millions de tonnes par an, et de 250 000 tonnes par an de tri-transit-regroupement, les membres du Sypred ont traité plus de 2,5 millions de tonnes de déchets dangereux en 2015, ont évité l'émission de 4 millions de tonnes de CO2 et valorisé plusieurs dizaines de milliers de tonnes équivalent pétrole. L'objectif du Sypred est de privilégier la protection de l'environnement et de la santé dans l'évolution réglementaire, d'informer le public sur le métier du traitement des déchets dangereux, et de promouvoir la qualité écologique des traitements et du recyclage

Le 19 Juin 2019

Contact: Astrid Freynet astrid.freyne@syfred.fr, 01 41 31 41 95, www.syfred.fr

Tonnages de déchets dangereux traités en France en 2017

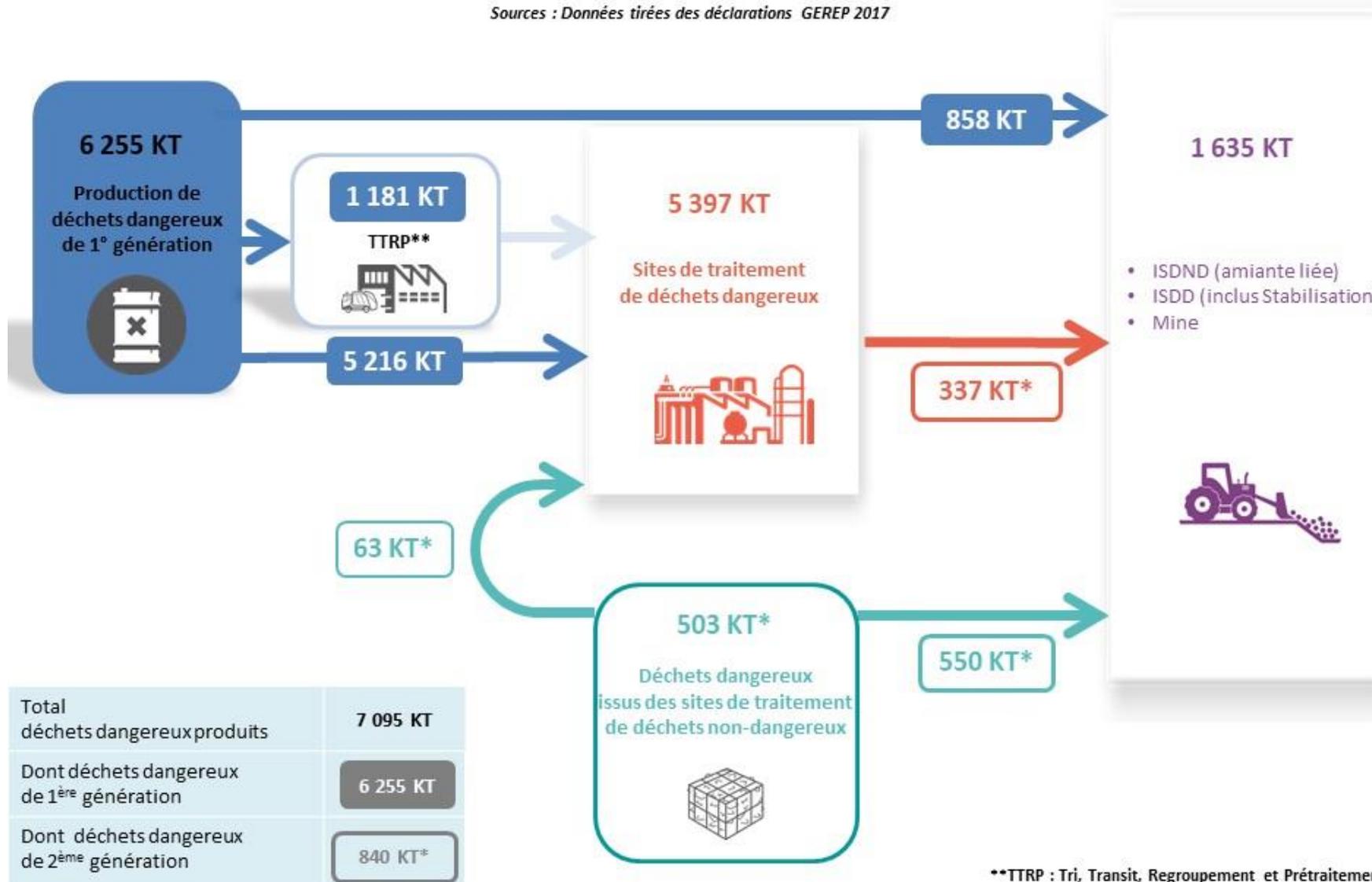
Sources : Déclarations GEREP 2017



* TTRP : Tri Transit Regroupement Pré traitement

Origines des flux de déchets français en 2017

Sources : Données tirées des déclarations GEREP 2017



**TTRP : Tri, Transit, Regroupement et Prétraitements